

market

SEPTEMBRE
OCTOBRE — 2013
N° 111

30 FINANCE
CAISSES
DE PENSION :
GÉRER
LE RISQUE?

46 INVESTIR
ACTIONS SUISSES :
URI, SCHWYZ,
INTERNATIONAL

72 INVITÉ
CLAUDE BÉGLÉ

62 CULTURE(S)
LA SUISSE
NATURELLEMENT
DURABLE

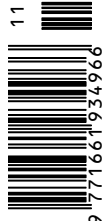
76 MARCHÉ DE L'ART
LA COTE
FLAMBOYANTE
D'ANDREAS
GURSKY

ÉCONOMIE

PRINTEMPS ARABE : OBAMA VA-T-IL PAYER LA FACTURE ?



8 CHF



L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE : LA COMPÉTITIVITÉ PAR L'INFORMATION



PHILIPPE EBERHARD, administrateur-délégué Geneva Intelligence SA

SI LES ÉVÈNEMENTS RÉCENTS TELS QUE LES AFFAIRES SNOWDEN OU FALCIANI ONT MIS EN LUMIÈRE LES RISQUES LIÉS À L'EXPLOITATION DE DONNÉES DITES SENSIBLES, ILS ONT ÉGALEMENT DÉMONTRÉ LE RÔLE DÉTERMINANT DE L'INFORMATION EN TANT QUE FACTEUR D'INFLUENCE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE.

À l'heure où les entreprises sont submergées de données, il devient de plus en plus complexe de déterminer la pertinence de la bonne information et la manière de l'exploiter efficacement : c'est ce défi que l'intelligence économique (IE) tente de relever. Discipline qui couvre tout le cycle de l'information, l'IE se définit par la collecte, le traitement, l'analyse, et la diffusion de l'information opérationnelle et stratégique aux acteurs

pertinents dans un but d'avantage compétitif, de protection du patrimoine de l'entreprise, ou d'influence.

Des études réalisées en Suisse romande ont révélé que la pratique de l'IE y était plutôt sporadique et aléatoire. Les entreprises développent généralement une posture réactive, à défaut de mettre en place des systèmes de veille systématique qui leur permettent d'anticiper. Il semble toutefois que cette discipline tende à se développer et elle apparaît de plus en plus comme une réponse au retard de compétitivité des PME. La Haute école de gestion de Genève est d'ailleurs la 1ère institution universitaire publique en Suisse à proposer un DAS (Diploma of Advanced Studies) spécialisé en intelligence économique et veille stratégique. Cette formation aborde les méthodes et les techniques qui permettent aux organisations de maîtriser l'information stratégique et de l'analyser afin d'accroître leur compétitivité.

LE LOBBYING : UN EXEMPLE D'UTILISATION DE L'INFORMATION À DES FINS DÉCISIONNELLES

Pour aider une entreprise, le consultant en IE va dresser un état de la situation réglementaire et politique en lien avec son client, assurer une veille législative et réglementaire pour les décisions publiques qui ont une incidence, identifier les acteurs clés à « éduquer » puis élaborer des stratégies d'approche en se plaçant du point de vue des autorités publiques. Il devra ensuite aider son client à construire un message et à le diffuser aux acteurs pertinents en collaboration avec des cabinets de lobbying spécialisés.

DÉMYSTIFICATION D'UN A PRIORI

Le terme « intelligence » revêt une dimension ambiguë. En effet, « intelligence » renvoie implicitement à la traduction du « renseignement » anglo-saxon, tout comme il renvoie à l'intellect dans le sens analyse. Cependant, la discipline n'a d'obscur que ce que le praticien veut bien lui donner puisque l'IE consiste en la recherche d'information de source ouverte et obtenue de manière légale mais difficile d'accès.

À l'origine, l'IE renvoyait à une méthode intelligente de compilation et d'utilisation des données internes à l'entreprise, ce qui équivaut à la Business Intelligence anglo-saxonne (ensemble des techniques et procédures de traitement de l'information à des fins de prise de décisions managériales). Petit à petit, le domaine d'application de l'IE s'est étendu à toute information en lien avec l'entreprise : ses données internes, son environnement direct et indirect, son patrimoine, ses salariés, ses partenaires, ses concurrents... De plus, la démocratisation des usages et pratiques informatiques a sophistiqué la discipline permettant un accès à l'information toujours plus poussé.

LE CONSULTANT EN INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE N'EST NI UN BARBOUZE, NI UN ESPION !

Le « barbouze » ou celui qui pratique de « l'espionnage industriel » est celui qui franchit la « ligne noire » et utilise des méthodes non-officielles pour obtenir une information qu'il pourra plus facilement monnayer (vol de données par piratage informatique, corruption, investigations ...) ou une information explicitement illégale.

Les clients sont souvent à l'origine des faux pas du consultant car ils ont une image faussée du praticien en IE. L'absence de réglementation et de code déontologique de la profession en Suisse romande contribue à accentuer cette idée reçue.

La pratique de l'IE aujourd'hui n'a rien à voir avec des prétendues techniques de « barbouzerie » comme l'opinion publique aime à la qualifier. Elle n'a de commun avec les usages militaires ou des services de renseignements étatiques que la méthodologie analytique et le but, à savoir, la recherche d'information stratégique dans un objectif d'aide à la décision.

En France, la profession est strictement réglementée et encadrée par un syndicat professionnel et le droit pénal, ce qui n'est pas le cas en Suisse. L'absence d'organisation faïtière et de réglementation a pour conséquence qu'un certain nombre d'officines franchissent des limites qui ne sont pas explicitement déterminées.

Concrètement que propose un cabinet en IE ? Son activité comporte plusieurs facettes. Il y a d'abord les différents types de veille : réglementaire, juridique, économique, financière, concurrentielle, techno-

logique, propriété intellectuelle, géopolitique, sociétale, environnementale. L'analyse des informations recueillies ou existantes et les audits de vulnérabilité (réputationnel, juridique, financier, systèmes d'information) constituent le deuxième pilier. Enfin, la diffusion et l'utilisation de ces informations dans l'intérêt du client (lobbying, gestion de crise, gestion d'e-réputation, recommandations stratégiques) relèvent du dernier volet de l'activité.

Le consultant en IE est donc à la fois un veilleur, un analyste, un information manager et un risk manager. Il se distingue par son savoir-faire en matière de recherche d'information grâce à la maîtrise d'outils informatiques spécifiques, à une connaissance pointue des différentes sources d'information disponibles ainsi qu'à l'accès à un réseau. Grâce à sa capacité à trouver l'information stratégique nécessaire à la prise de décision, il permet à ses clients de gagner un temps considérable.

Qu'il s'agisse d'entreprises, petites ou grandes, cherchant à mieux connaître leur paysage concurrentiel, de recruteurs désireux d'approfondir la connaissance de leurs candidats, de sociétés qui veulent valider la fiabilité de leurs partenaires, d'avocats en quête de nouveaux actifs ou de départements de compliance qui cherchent à compléter leur travail de vérifications préalables, tous peuvent largement bénéficier des apports de l'IE.

En Suisse romande, la pratique de l'IE n'en est qu'à ses débuts. Elle s'effectue principalement en interne de manière sporadique, le plus souvent en réponse à des événements plutôt que de manière proactive et anticipative. Toutefois la prise de conscience de l'importance de l'IE pour les entreprises et sa professionnalisation va grandissante. La filière de la Haute école spécialisée de Genève placée sous la direction du professeur Hélène Madinier témoigne de ce besoin. Ceux qui savent l'anticiper, de l'artisan à la multinationale, acquièrent ainsi un net avantage compétitif. \